

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 19 mai 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Proposition de modification du Règlement du Conseil communal sur le traitement des pétitions développée par Monsieur le Conseiller Richard GOLAY en séance du Conseil communal du 3 mars 2010

Le Conseil communal de Pully

entendu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire.

Décide

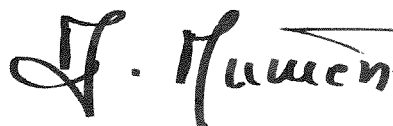
de prendre en considération la proposition de Monsieur le Conseiller Richard GOLAY, telle qu'amendée et complétée par la commission ad hoc avec l'accord de celui-ci ;

de transmettre à la Municipalité, pour suite utile, le projet annexé de modification du texte dur Règlement du Conseil communal de Pully relatif aux articles 52, 72, 73, 74, 75 et 76.

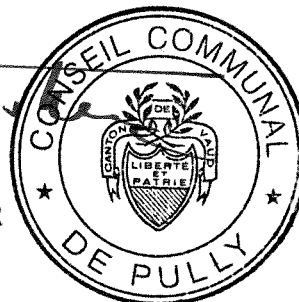
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON